

**LIVRE VERT sur l'efficacité énergétique ou comment consommer mieux avec moins
COM (2005) 265 final
Lettre des maires de l'UE à la Commission Européenne
Avec le soutien des réseaux européens de collectivités locales**

**Les collectivités locales sont prêtes à agir pour améliorer l'efficacité énergétique.
Nous proposons de travailler en partenariat à la réalisation de cet ambitieux objectif de moins 20%!**

Monsieur le Commissaire à l'Energie,

Nous, Maires et Adjoints aux maires de collectivités locales de l'Union Européenne, **nous félicitons de l'initiative de la Commission Européenne de publier** un Livre Vert sur l'efficacité énergétique. Une initiative européenne dans ce sens était attendue depuis longtemps. L'efficacité énergétique est en effet un levier incontournable pour réduire la consommation d'énergie, combattre la pauvreté énergétique, réduire les dépenses d'énergie, protéger le climat et contribuer à une meilleure qualité de l'air. C'est pourquoi nous souhaitons vous aider à faire de cette initiative un succès.

En effet, **notre mode de développement actuel n'est pas viable** et la partie du monde qui n'y avait pas encore accès s'invite au banquet. Les tensions énergétiques actuelles ont des raisons structurelles évidentes et l'épuisement des ressources n'est plus un horizon si lointain. Pour couronner le tout, le changement climatique s'est invité récemment lui aussi comme une composante de nos champs de décision, que ce soit pour en limiter et ralentir ses effets (prévention) et pour nous en protéger (adaptation).

Il apparaît chaque jour plus évident que nous avons à inventer **un modèle énergétique plus durable pour notre avenir**. Nous vivons en effet dans un monde extrêmement vulnérable où la paix, le développement, l'emploi, le confort de vie, etc. sont menacés. Diminuer cette vulnérabilité doit devenir un objectif pour nos sociétés, un objectif que doit intégrer l'ensemble de nos politiques.

C'est pourquoi nous nous félicitons que le Livre Vert fixe pour objectif une **réduction de 20% de la consommation d'énergie** d'ici 2020. Cette initiative devrait constituer une source durable d'innovation, de croissance et d'emplois. Elle doit permettre la participation de l'ensemble des acteurs de la société - y compris les collectivités locales et régionales - à l'élaboration conjointe du futur énergétique qui sera celui de nos cités et de nos sociétés, ainsi qu'à la mise en pratique des principales étapes de ce processus.

Cependant, le Livre vert n'accorde à nos **collectivités locales et régionales qu'un rôle très limité**. Plus généralement, l'importance du **facteur humain et des capacités locales** n'est absolument pas prise en compte. Notre place et notre rôle dans la politique énergétique européenne doit être réévalué à sa juste valeur car la mise en oeuvre de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique - conformément au principe de subsidiarité - ne peut se faire qu'en impliquant les acteurs locaux. Ni la législation ni les technologies n'y suffiront.

- En tant que Maires et Adjoints aux maires de collectivités locales proches des citoyens, nous sommes en mesure de **contrôler et influencer les choix énergétiques**, et donc la qualité de vie de l'ensemble de la population. Que ce soit indirectement en sensibilisant les citoyens au changement climatique et à la nécessité de consommer moins d'énergie, ou directement en réduisant leurs propres dépenses et consommation d'énergie, les collectivités locales et régionales ont pris conscience de la nécessité de mettre en oeuvre des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique et beaucoup ont obtenu des résultats probants dans ce sens.
- Nos collectivités locales et régionales ont les moyens d'**influencer la demande énergétique**, que ce soit en améliorant la gestion de l'énergie dans leur propre patrimoine ou en y sensibilisant les consommateurs. Elles peuvent également utiliser les procédures de marchés publics mises à leur disposition pour promouvoir les produits et services énergétiques présentant une meilleure efficacité énergétique.
- Les actions des collectivités locales et régionales dans le domaine des **transports** peuvent également avoir une influence sur les consommations d'énergie et sur la pollution au niveau local. Des mesures visant à limiter l'utilisation de la voiture particulière et à promouvoir les transports publics et les déplacements non motorisés en sont de bons exemples. Les collectivités locales ont également un rôle important à jouer dans la promotion et la diffusion de véhicules plus efficaces sur le plan énergétique, grâce à la mise en place

d'une politique d'achat « écologique ». A condition de bénéficier d'un cadre législatif et financier adéquat, les municipalités peuvent également adopter des plans de mobilité durable et encourager un transfert modal vers des modes de transport plus écologiques.

- Partout en Europe, nos collectivités locales et régionales sont de plus en plus conscientes du problème posé par le **changement climatique**. Elles ont pris conscience que ce problème peut avoir des conséquences directes sur leur territoire (événements climatiques extrêmes, inondations, altération des écosystèmes, impact sur le tourisme etc.). Or, des actions locales peuvent aider à réduire les effets du changement climatique, tant au niveau local que mondial, et de nombreuses initiatives destinées à combattre le changement climatique passent par une amélioration de l'efficacité énergétique.
- Nos municipalités prennent également des décisions importantes qui ont une influence directe sur l'**offre énergétique**. Décider de privilégier les **énergies renouvelables** ainsi que les équipements les plus efficaces sur le plan énergétique contribue à **promouvoir la production locale d'énergie**, à créer des opportunités d'exportation, en particulier pour l'électricité verte, et à réduire notre dépendance vis-à-vis de ressources énergétiques importées d'autres parties du globe. Les réseaux de chauffage urbain alimentés par des unités de cogénération en sont un bon exemple. La production locale d'énergie a également des retombées positives au niveau social et régional, en contribuant à créer des emplois locaux et en participant à la croissance économique.

C'est pourquoi nous souhaiterions insister sur les points suivants dans le cadre de la préparation du futur Plan d'Action sur l'Efficacité Energétique prévu pour début 2006. Ces propositions sont les suivantes :

1. Reconnaître explicitement le rôle des autorités locales comme un échelon indispensable pour atteindre les objectifs d'efficacité énergétique, au travers d'une série de propositions concrètes,
2. Reconnaître la spécificité énergétique des nouveaux Etats membres et des Pays candidats, notamment par une utilisation renforcée des Fonds Structurels pour l'efficacité énergétique, y compris pour la réhabilitation énergétique de l'habitat social.
3. Reconnaître l'importance du facteur humain dans la réussite des objectifs et favoriser le renforcement des équipes à tous les niveaux, tant local qu'europpéen.
4. Prendre en compte la nécessité de lutter contre la précarité énergétique.
5. Proposer des dispositifs de financement adaptés aux investissements en économie d'énergie qui sont souvent de petite taille.
6. Proposer des politiques et des moyens proportionnés aux défis à relever et aux objectifs fixés afin de mettre à disposition des autorités locales des cadres juridiques adéquats en matière de gestion de la mobilité, de planification urbaine et de services énergétiques, ainsi que des technologies adaptées (véhicules, bâtiments et produits du bâtiment, etc.)
7. Intégrer l'Energie Intelligente dans l'Agenda de Lisbonne et dans les politiques sectorielles de l'Union afin de dépasser la schizophrénie des discours et des politiques (économiques d'un côté, environnementaux de l'autre)
8. Généraliser les mesures et pratiques qui ont fait leurs preuves, par exemple l'étiquetage énergétique ABCDEFG sur le maximum de produits et d'équipements.
9. Favoriser la mise en réseau des autorités locales afin de tirer parti des bonnes pratiques.

Des propositions plus précises seront faites pour traduire ces priorités en actions.

Nous vous remercions vivement, Monsieur le Commissaire, pour l'attention que vous porterez à notre contribution à la création d'une Europe plus performante sur le plan énergétique. Nous souhaitons également vous assurer de notre soutien, ainsi qu'à toute autre initiative de la Commission dans ce sens.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Maires et Adjoints aux maires signataires (voir liste)

Avec le soutien de :

- CCRE, www.ccre.org
- Energie-Cités, www.energie-cites.org
- Climate Alliance, www.klimabuendnis.org
- Eurocities, www.eurocities.org